



Compte Rendu CDAS du 9 mai 2023

M. Trutet ouvre la séance, le quorum est atteint. Anne -Sophie Cognard, représentante FO, se porte volontaire pour être secrétaire adjointe.

Le PV du CDAS du 18 octobre 2022 est adopté à l'unanimité.

Avant de développer l'ordre du jour, Elise David nous informe de son départ de l'action sociale en juillet prochain. Les représentants FO font part de leur inquiétude quant au remplacement du délégué de l'action sociale et de la continuité de service. Le président nous rassure en précisant que l'emploi pérenne sera mis en ligne sur la place de l'emploi public très prochainement.

Comme souvent nous n'avons pas la même notion de la pérennité !!

1° Actualités de l'Action Sociale :

- Un fond d'innovation local avait été mis en place en 2022. En présentant des dossiers, il était possible d'obtenir des crédits supplémentaires pour des actions ciblées. La Haute Saône avait choisi le thème de l'aide aux aidants. Projet qui n'a malheureusement pas été retenu !

Le département du Jura a quant à lui obtenu des crédits afin de mettre place son projet quasi identique d'aide aux aidants !!

Gageons que pour les années à venir nous ne perdrons pas le FIL !

- La CNIL impose désormais des restrictions sur les diffusions des fichiers des retraités, notamment leurs coordonnées. L'action sociale a des difficultés pour faire parvenir les informations à tous dans les mêmes conditions. Ce problème sera remonté au niveau central.

- La nouvelle organisation régionale repose désormais sur une mutualisation thématique afin d'obtenir des méthodes uniformes. Le délégué départemental conserve cependant ses missions locales.

2° Présentation de la note d'orientations 2023 :

Les moyens dédiés à l'action sociale ont globalement augmenté de 3,5 % par rapport à 2022 (avec une inflation à 5,2 % !!). La Haute-Saône est un des plus petits départements français, ainsi sa dotation est identique à celle de l'an dernier soit 18 000€.

Devons-nous nous en réjouir ??...

Le démantèlement des résidences EPAF se poursuit. Rassurons-nous 50 % des produits de cession seront alloués à la rénovation des résidences EPAF survivantes ...

Nous serons vigilants sur la possibilité donnée aux agents de pouvoir bénéficier encore de résidence à tarif avantageux.

La note d'orientation prévoit un effort sur les aides à la parentalité* (extension bénéfice et revalorisation des montants du barème CESU, prestation nouvelle d'aide à la pratique sportive ...).

Des sessions de formation pour les membres CDAS seront organisées avec le concours du responsable régional de l'action sociale et du délégué de proximité.

Le président se veut rassurant sur l'avenir des missions des CDAS que nous observerons avec attention.

3° Budget CAL et répartition des crédits 2023 :

À la connaissance du budget alloué pour 2023, une proposition de répartition a été faite sur la base des actions décidées fin 2022.

Cette proposition n'a été soumise à aucun avis de la parité syndicale et les chiffres donnés n'ont pas donné lieu à des explications précises.

FO DGFIP souhaite que les 18 000€ de crédits attribués à notre département soient dépensés en totalité et en concertation avec les membres du CDAS.

Nous avons réclamé un bilan financier précis pour notre prochaine réunion de CDAS !!!

Cette année particulière du fait du départ de Mme David et des engagements financiers déjà pris nous laisse un sentiment d'impuissance.

N'hésitez pas à nous faire part de vos desideratas afin que les crédits non consommés en fin d'année soient utilisés équitablement.

4° Activités CAL :

Pour information la répartition «proposée» est :

ACTIONS CONCERNÉES PAR LE CAL	PROPOSITION DE RÉPARTITION
Arbre de Noël	8 000 €
Sortie actifs à Europa-Park	5 000 €
Sortie retraités repas dansant chez Berthe	3 000 €
Aide à la parentalité*	1 300 €
Amitié Finances **	700 €
TOTAL	18 000 €

La sortie Europa-Park se déroulera le 4 juin, date choisie par l'autocariste. Il conviendra d'être vigilant à l'avenir sur les choix des dates afin de tenir compte des contraintes calendaires des familles recomposées (semaine paire ou impaire).

L'arbre de Noël aura lieu le mercredi 13 décembre 2023 à la salle de Noidans les Vesoul avec un spectacle mêlant histoire drôle et magie, distribution des cadeaux et un goûter. À ce jour, 132 enfants bénéficient de cet arbre de Noël.

** Ces crédits permettent de faire un geste pour les agents dans des situations médicales ou personnelles difficiles.

5° Restauration collective :

L'enveloppe budgétaire est gérée au niveau national, ainsi nous n'avons pas eu de réponse sur le coût de la restauration collective en Haute-Saone.

La fréquentation du RIA de Vesoul nous sera confirmée au prochain CDAS. L'implantation de cette structure dans la ville de Vesoul empêche l'attribution de tickets restaurants pour les agents Vésuliens.

6° Propositions et questions diverses :

Le déménagement des locaux de l'action sociale à la DDFIP, d'actualité depuis de nombreuses années, a désormais une « conjonction des planètes favorable ». Faisons confiance à notre président astrologue !

FO DGFIP demande si une participation à des consultations de psychologue est envisagée. Le président est favorable à cette proposition même si elle doit être strictement encadrée par le médecin de prévention.

FO DGFIP demande si l'installation du médecin de prévention donne satisfaction. L'organisation des visites médicales relève plus de la Formation Spécialisée. Une infirmière devrait rejoindre prochainement le médecin de prévention.

Les élus FO DGFIP ont à cœur de satisfaire le bien être collectif, n'hésitez pas à les contacter.

Les représentants :

SINGRAJPHAKD Isabelle
COGNARD Anne-Sophie
BAULLARD Pascal
HEACK Bénédicte
MANGELLE Rachel
REBEYROLES Pauline